MN/MTM.

	BATIMENT N°	**1**
ation	Par exemple, habitation, grange, écurie, etc. S'il s'agit d'un bâtiment servant à l'habitation du personnel, d'un établissement industriel, ou si une partie du bâtiment était à usage professionnel, industriel, commercial ou artisanal, le préciser.	habitation sauf le magasin commercial
dommage aix e calcul icipation État	Bâtiment totalement détruit.	~~Formule B_2~~ (1)
	Bâtiments partiellement détruits pour lesquels vous ne demandez pas le bénéfice de la liquidation forfaitaire.	Formule C_2 (1)
	Bâtiments partiellement détruits pour lesquels vous demandez le bénéfice de la liquidation forfaitaire.	~~Formule C bis~~ (1)
propriété	Précisez si le bâtiment provient d'un achat, d'un échange, d'une donation, d'un partage, d'une succession, si vous l'avez fait construire, etc., et indiquez la date à laquelle vous en êtes devenu propriétaire.	achat des 24 et 28 Juin I9II batiment aménagé
iels	Le bâtiment était-il grevé de droits réels (usufruit, hypothèques, privilèges, droits d'usage, habitation, servitudes foncières, promesse de vente, etc.) Donner toutes précisions sur la nature et l'importance de ces droits et en indiquer les bénéficiaires.	
eté	Indiquez l'année de la construction ou si vous ne pouvez la préciser, la décade (exemple 1870 à 1880). Il suffit de mentionner : antérieur à 1840, si le bâtiment a été construit avant cette date.	I825
s	Le bâtiment était-il loué en tout ou partie au 1er septembre 1939 ? Le cas échéant, énumérer les locations et en préciser la nature en indiquant le montant annuel du ou des loyers.	Non
	Le bâtiment était-il assuré contre l'incendie ? . .	
	A quelle Compagnie ?	75000 frs La Nationale
	Pour quelle somme ?	I7 Rue Laffite Paris
	L'assurance couvrait-elle les risques de guerre ?	
	Avez-vous déposé pour le même bâtiment une demande de subvention au titre de la loi du 5 août 1940 ou 9 février 1941, ou à tout autre titre ?	
	Date et n° des arrêtés ou des décisions dont vous avez bénéficié	
	Montant des subventions correspondantes . . .	Néant
	Sommes déjà perçues	
	OBSERVATIONS	

détruits ou endommagés, coller à cet emplacement une feuille complémentaire A bis